

> INVITATION



Mardi 7 novembre 2017

de 10h00 à 17h00 - La Flocellière | Sèvremont (85)

L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES PETITS COURS D'EAU

Présentation, échanges, visites sur le terrain

Par Mikaël Le Bihan

de l'Agence Française de la Biodiversité (ex-ONEMA).



INFOS & INSCRIPTIONS



SÈVRE ET BOCAGE

Blandine RENOU
CPIE Sèvre et Bocage
La Flocellière
85700 SÈVREMONT
Tél. 02 51 57 77 14
b.renou@cpie-sevre-bocage.com

QUESTIONS ABORDÉES

- Gestion de la végétation
- Gestion de la fermeture du cours d'eau
- Gestion des «embâcles»
- Érosion des berges
- Gestion de l'abreuvement
- ...

Inscription
avant le 3 novembre 2017

En remplissant le [formulaire ici](#)
=> 25 places maximum



PRATIQUE

- À destination des agriculteurs riverains des petits cours d'eau.
- Rendez-vous à 10h à la Maison de la Vie Rurale à La Flocellière - Sèvremont.
- Pique-nique à prévoir par les participants.
- Tenue adaptée (terrain l'après-midi).

Dans le cadre du programme d'actions mené par le CPIE Sèvre et Bocage sur l'accompagnement de la mise en place de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Union nationale des CPIE

Cette formation fait suite à la conférence du 17 novembre 2016 sur les cours d'eau de têtes de bassins versants où plusieurs exploitants agricoles ont souhaité la mise en place d'une formation technique sur la gestion de ces milieux.



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Le 1er janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées (AAMP), l'Atelier technique des espaces naturels (Aten), l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et Parcs nationaux de France (PNF) ont regroupé leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité (AFB).